

Saint-Guinoux LE COLIBRI - BULLETIN MUNICIPAL Juillet 2024



Sommaire



Mairie pratique



2 rue de la Mairie 35430 SAINT-GUINOUX Tél. 02 99 58 80 49 <u>mairie.st.guinoux@orange.fr</u> <u>www.saint-guinoux.fr</u>

Ouverture:

Lundi : de 8 h 30 à 12 h 30

de 14 h 00 à 17 h 00

Mardi: de 14 h 00 à 17 h 00 Mercredi: de 8 h 30 à 12 h 30 Jeudi: de 14 h 00 à 17 h 30 Vendredi: de 14 h 00 à 17 h 30

Bulletin réalisé par la mairie de Saint-Guinoux sous la direction de Pascal Simon. Composition et impression : Diazo Communication

Mairie pratique 2
Mot du maire 3
Délibérations 4
Vie communale
Comité d'Animation Marchons à Saint-Guinoux UNC Gym Détente et Passion Studio Danse OSMR Foot
Vie Culturelle
Focus
Vie scolaire
Infos diverse

Le mot du Maire



Chères Guinoléennes, chers Guinoléens,

Un premier semestre d'une belle densité, de générosité et d'envies de créer!

Merci à vous toutes et tous qui avez su entreprendre et redonner du sens au bien vivre ensemble sur notre commune.

La vie associative qui est d'une grande richesse a animé le territoire et réussie à recréer le lien social qui nous a manqué durant de trop longues semaines et de trop longs mois.

L'équipe enseignante, au travers d'un programme riche en créativité pour nos enfants, l'Association des Parents d'élèves (APE) en regroupant petits et grands dans la convivialité de leurs actions, le comité d'animation dans l'organisation de la braderie, les associations sportives et leurs performances faisant briller les couleurs de Saint-Guinoux, l'Union Nationale des Combattants (UNC) et ses moments de commémoration tellement essentiels au souvenir de notre histoire, la vie de notre bibliothèque et ses rencontres avec les auteurs, grâce à tous les bénévoles que je salue pour leur engagement, ont réussi ce retour attendu de la convivialité, et du plaisir d'être ensemble.

Merci aux membres de notre conseil municipal, aux membres de notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et à toute l'équipe d'agents communaux pour leur engagement au service de toutes et tous et de l'intérêt général.

Un beau moment pour ensoleiller ces vacances méritées le samedi 20 juillet, notre feu d'artifice traditionnel, ainsi que l'établissement d'un campement américain les 20 et 21 juillet, afin de nous souvenir de la libération de notre commune le 4 août 1944. Cet évènement accueillera petits et grands en dégustant crêpes et boissons rafraichissantes. Une belle occasion de transmettre une partie de notre histoire.

Même dans un monde qui change, qui parfois nous apporte ses inquiétudes et incertitudes, votre engagement au service de toutes et tous nous ouvre pour demain espoir et sens aux valeurs républicaine de Liberté, d'Egalité et de Fraternité.

Bonnes vacances!

Le Maire, Pascal SIMON

DÉLIBÉRATIONS

Vous pouvez consulter les comptes rendus détaillés sur le site internet de la commune www.saint-guinoux.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2023

2023.46 Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024 de la commune

2023.47 Ecole publique Les Cèdres : subvention annuelle 2024

2023.48 Tarifs municipaux pour l'année 2024

2023.49 Attribution d'une remise exceptionnelle sur le loyer de location de la salle polyvalente

2023.50 Vente d'un terrain communal rue du Cottin : modification parcellaire

2023.51 Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2024

2024.01 Acquisition d'un terrain rue du Bas Brillant : parcelle B n° 1885

2024.02 Aménagement urbain de la rue de Bonaban et du Clos Neuf : modification du plan de financement et demande de subvention

2024.03 Travaux de rénovation énergétique des bâtiments : plan de financement et demande de subvention

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2024

2024.04 Convention de projet urbain partenarial avec la société Hélio Aménagement – Lotissement Le Pray

2024.05 Subvention aux associations pour l'année 2024

2024.06 Nomenclature comptable M57 – Durée des amortissements des subventions versées

2024.07 Modification de la durée hebdomadaire d'emplois à temps non complet

2024.08 Mise à jour du tableau des effectifs

2024.09 Convention de partenariat pour le développement et l'actualisation du Système d'information géographique 2023-2027

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024

2024.10 Fixation des taux de fiscalité directe locale 2024

2024.11 Compte de gestion 2023

2024.12 Compte administratif 2023

2024.13 Affectation du résultat au budget primitif 2024.

2024.14 Budget primitif 2024

2024.15 Création de vestiaires au stade : plan de financement et demande de subventions

2024.16 Convention pour la rénovation globale de l'éclairage public avec le SDE 35 : Mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement



2024.17 Vente d'un terrain communal rue du Cottin : modification du prix de vente

2024.18 Modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme : Modalités de la concertation

2024.19 Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables

2024.20 Mise en place du dispositif Pass Jeunes – Sport et Culture 2024

2024.21 Mise en place du dispositif Pass Jeunes – Accueil de loisirs 2024

2024.22 Convention de participation financière à la présence d'un représentant de l'exploitant du service public d'eau potable lors du contrôle des hydrants incendie 2024-2030

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2024

2024.23 Avenant n° 1 à la convention triennale pour la tarification sociale des cantines scolaires

2024.24 Budget commune 2024 : Décision modificative n° 1

2024.25 Demande de subvention à SMA : soutien aux initiatives communales dans le cadre des JO 2024

2024.26 Convention relative à l'implantation des points d'apport volontaire des déchets par SMA

2024.27 Convention de partenariat Hélio Aménagement pour l'accession sociale à la propriété du lotissement « Le Pray »

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2024

2024.28 Convention de mise à disposition d'un terrain rue du Bas Brillant : parcelle B 1885

2024.29 Aménagement urbain de la rue de Bonaban et du Clos Neuf : attribution des lots du marché de travaux

2024.30 Convention opérationnelle pour l'assistance à maitrise d'ouvrage avec Saint-Malo Agglomération pour la rénovation de la maison des associations

2024.31 Subvention exceptionnelle à l'école publique Les Cèdres pour un projet autour de la photographie

2024.32 Délégation au Maire pour la décision des admissions en non-valeur des créances irrecouvrables

2024.33 Détermination du coût d'un élève en 2023

2024.34 Validation et prise en charge exceptionnelle d'un dossier Pass Jeunes 2023

2024.35 Syndicat Mixte du Littoral de la Baie du Mont Saint-Michel : contrat de prêt à usage des terres pour l'implantation de piézomètres







ÉCLAIRAGE PUBLIC - MODERNISATION GLOBALE

La commune de Saint-Guinoux a transféré au SDE 35 (Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine), sa compétence éclairage public : il assure les interventions de maintenance, le renouvellement des points lumineux, l'enfouissement des réseaux.

En 2024, d'importants travaux de rénovation du parc d'éclairage public ont déjà été réalisés, 35 lanternes sur 267 points lumineux ont été remplacées, soit plus de 13 % des points lumineux concernés par une rénovation. Ces travaux ont concerné divers secteurs de la commune : Bas clos, Landes, Fontaines, rue de Bonaban et rue des Tulipes pour un investissement communal de 26 000 €.

Avec le concours du SDE 35 et le soutien financier de l'Etat via le Fonds vert, la commune a décidé de poursuivre la rénovation du parc d'éclairage public pour le reste du territoire communal, dans le cadre d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) sur 10 ans. La commune de Saint-Guinoux remboursera 9 500 € par an au SDE 35 pendant 10 ans.

En 2025, l'ensemble des points lumineux de la commune seront en LED.

Coût des travaux (en € HT)	475 135 €				
SDE 35	285 081 €	60%			
Etat – Fonds vert	95 027 €	20%			
Commune de SAINT-GUINOUX	95 027 €	20%			



Ces travaux permettront de réaliser des gains énergétiques conséquents estimé au total à **1860 W/h, soit 60** % par rapport aux anciennes installations :

Economie réalisée (en € TTC)	3 627 €				
Maintenance	1 392 €				
Consommation d'énergie	2 235 €				



La rénovation de l'éclairage public contribue fortement à l'adaptation au changement climatique, tout en diminuant considérablement les consommations d'énergie de la commune. Être sobre sur le plan énergétique et être vertueux sur le plan écologique, c'est un pari gagnant entrepris par la commune pour son budget et pour notre planète!

Les chiffres clés de l'année 2023 pour Saint-Guinoux :

267 14 752 W 5 200 € 5 438 €

Points lumineux
Puissance totale
Dépense d'énergie
(€ TTC)
Maintenance

AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DES RUES DE BONABAN ET DU CLOS NEUF

Ce projet d'aménagement urbain des voiries conduit par la commune de Saint-Guinoux vise à la sécurisation des deux axes d'accès au lotissement La Ville Baudet, par :

- la création de dispositif de ralentisseurs, la réfection de la voie sur le RD8 rue de Bonaban et le reprofilage du talus le long de la voie, d'une part;
- la réfection de la voirie rue du Clos Neuf, l'extension du réseau d'éclairage public, la création d'une liaison piétonne en site propre.

Un travail particulier a par ailleurs été conduit sur la gestion des eaux pluviales sur ce dernier secteur. Ainsi,

la commune, en lien avec Saint-Malo Agglomération, autorité compétente, engagera des travaux de redimensionnement du système de captage des eaux pluviales.

En parallèle, une réflexion a été menée avec les propriétaires et exploitants agricoles des parcelles en amont qui se sont engagés sur différents aménagements dans le cadre du programme Breizh Bocage (talus plantés ; déplacement des entrées de champs...).

Les travaux débuteront en septembre 2024 pour une durée d'environ 2 mois.



MON	IANT DE L'OPÉRATION (HT) : 239 454	,87 €						
Maitre d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT-GUINOUX							
Maitre d'œuvre	Léon ROBERT Consultant							
_	Lot 1 - Terrassement / voirie / réseau EP : EVEN SAS							
Travaux	Lot 2 - Espaces verts : POISSON PAYSAGES							
Réseaux	Eclairage public : SDE 35							
	FINANCEMENTS							
G.	Commune de Saint-Guinoux	103 824,89 €						
Shari - Kashir - Hamanir Mayaning a Fanongaran	Etat - Dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R) et Dotation de soutien à l'investissement local (D.S.I.L)	49 721,00 €						
SD@35	SDE 35 - Subvention travaux éclairage public	15 908,98 €						
Ille & Vilaine	Département - Produit des amendes de police	10 000,00 €						
I le & Vilaine	Département - Subvention voirie départementale	10 000,00 €						
۱	Saint-Malo Agglomération - Subvention réseaux	40 000.00 €						

CHEMIN DE LA HAUTE GARDE AIRE DE RETOURNEMENT

Afin de permettre aux camions de collecte des déchets de pouvoir **faire demi-tour** en haut du chemin communal de la Haute Garde, une placette de retournement a été réalisée, évitant ainsi aux riverains du chemin, de descendre leur containers en bordure la route départementale. Le coût des travaux s'élève à 7 732 € TTC.



CAMPEMENT MILITAIRE

Pour le 80^{ème} anniversaire de la libération de Saint-Guinoux, un campement militaire vous accueillera du samedi 20 juillet à 17h00 jusqu'au dimanche 21 juillet à 17h00







REPAS DES CLASSES 4

La municipalité organise le dimanche 27 octobre, le repas des classes 4.

Les personnes nées une **année 4** (1934-1944-1954-1964-1974-1984-1994-2004-2014-2024) peuvent s'inscrire au repas organisé par la municipalité, le dimanche 27 octobre. Le lieu de rendez-vous est fixé à 11h30 devant le monument aux morts. Inscription dès maintenant et jusqu'au 18 octobre, auprès de la mairie, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Renseignements au 02 99 58 80 49 ou mairie.st.guinoux@orange.fr

Tarifs prévisionnels : Adultes (classe 4) : 20 € / Adultes accompagnateurs : 25 € / Enfants (jusqu'à 12 ans) : 8 €

VISITE DE LA CARRIÈRE DE ST GUINOUX

Fin juin, la Société des Carrières de Brandefert (S.C.B) a convié les habitants, voisins de la carrière de St Guinoux, et les membres de l'équipe municipale à une réunion d'échanges. L'objectf est de pouvoir présenter les évènements marquants de l'année écoulée et ceux de l'année à venir, ainsi que les suivis environnementaux, et les projets du site. Ce moment d'interactons permet d'informer et de répondre aux interrogatons des habitants sur l'actvité. Cet échange sera reconduit chaque année.

Par ailleurs, la Société des Carrières de Brandefert proposera une visite de la carrière aux riverains de la commune. Elle se déroulera le mardi 16 juillet à 17h précise, pour des questons de sécurité.

La ville Aubert - 35430 SAINT-GUINOUX guinoux@marc-gw.fr - Tél. : 02.99.58.80.77



NOS AMIS LES CHIENS!

« Tu es responsable pour toujours de ce que tu as apprivoisé » - Antoine de Saint-Exupéry - Le Petit Prince



UN COMPAGNON FIDÈLE

Le propriétaire a des obligations et des devoirs envers son animal. Il convient de s'en occuper quotidienne-

ment, d'en assumer les responsabilités qui en découlent et de penser à lui lors des projets de vacances : soins, maîtrise du comportement, identification, assurance, respect de l'environnement et règlements urbains.

FORMALITÉS ET PREMIERS SOINS

L'identification pour me retrouver : Pour les chiens de plus de 4 mois, elle est obligatoire depuis 1999 : par tatouage ou par pose d'une puce électronique, Cet acte est réalisé par un vétérinaire ou un tatoueur agréé. L'identification permet d'inscrire votre chien au Fichier national d'identification des carnivores domestiques (i-CAD) : en cas de perte ou de fugue il sera plus facile de le retrouver.

En revanche, si le chien n'est pas identifié, il sera considéré comme errant et placé en fourrière. Il est également recommandé de mettre une médaille ou un collier à votre chien, précisant vos nom, adresse et numéro de téléphone (n'oubliez pas de mettre à jour vos données en cas de changement !).



LA PROPRETÉ, ÇA S'APPREND

Les déjections canines posent de véritables problèmes de santé publique, de propreté urbaine et de sécurité. Il est de la responsabilité de chacun de ramasser les déjections de son chien.



Les déjections et les sacs ne doivent pas être jetés dans les caniveaux. Munissez-vous d'un sachet pour recueil-lir les déjections de votre animal. Une déjection non ramassée peut faire encourir à son propriétaire une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros, 1500 euros en cas de récidive (article R633- 6 du code pénal).

Respectons ensemble les espaces verts Pour le respect de tous et pour le bonheur des tout-petits, ne laissez pas pénétrer les chiens dans les parterres, les massifs de fleurs, les terrains de jeux...

L'ÉDUCATION COMMENCE TOUT PETIT

Le chien ne naît pas en connaissant toutes les règles de vie en compagnie de l'homme. Il est important d'enseigner à votre animal les règles de bonne conduite qui lui permettront de trouver sa place sur la commune. Vous éviterez ainsi qu'il se mette en danger, menace ou importune quiconque.

Bien éduqué, un chien est accepté par tous! Certains signes comme les aboiements intempestifs, la destruction d'objet, la malpropreté sont la plupart du temps la manifestation d'un mal être du chien. Parlez-en à votre vétérinaire ou à un éducateur canin.

RAPPEL RÉGLEMENTATION BRUIT DE VOISINAGE

Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est également un élément perturbateur de la tranquillité publique. Il est l'une des préoccupations majeures de la vie quotidienne.

Réglementation : principales dispositions de l'arrêté préfectoral "bruit".

<u>Principe général</u>: Tout bruit nuisant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

La durée, la répétition ou l'intensité sont prises en compte pour apprécier les nuisances dues aux bruits de voisinage. Les nuisances peuvent être constatées par les forces de police et de gendarmerie, les maires et tout agent communal commissionné et assermenté sans avoir besoin de procéder à des mesures acoustiques.

En ce qui concerne les propriétés privées, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

• du lundi au samedi de 8h00 à 20h00

Pour plus de précision, vous pouvez vous référer à :

• l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2000 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département d'Ille & Vilaine,

l'arrêté municipal du 2 août 2000 interdisant les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les parti-

culiers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou de vibrations transmises tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, outil de percussion... les dimanches et jours fériés.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Elèves constituée de 8 membres actifs a, depuis la rentrée, mis en place plusieurs projets qui permettent de financer ma-

tériel, sorties, transports et activités pour les enfants de l'école "Les Cèdres".

En effet, cette année scolaire a permis de financer des jardinières pour l'ensemble des maternelles, une journée au jardin de Brocéliande pour la classe de grande section ainsi que des séances découvertes de tir à l'arc et escrime, une visite aux

beaux-arts de Rennes pour les CP-CE1-CE2 suivie d'une sortie aux champs libres de Rennes avec l'atelier de Merlin et le planétarium. Pour les CM1 CM2, nous avons financé une sortie en forêt de Brocéliande.

Pour financer cela, les projets ont débuté en octobre par la vente de brioches vendéennes, suivi de la vente de cartes de vœux de bonne année, de calendriers et enfin la vente de sapins de Noël. La traditionnelle **boum de Noël** a réuni, avant les vacances, de nombreuses familles dans une ambiance festive.

La vente de sac "initiatives" avec les dessins des enfants a également été mise en place en mars. Pour clôturer cette année scolaire, le 22 juin, pe-

> tits et grands se sont réunis au terrain des sports pour la fête de l'APE: Structures gonflables, sculpteur de ballons, bulles de savon, maquillage, balade en poneys, chamboule tout, jeux en bois, tombola... Une superbe journée.

> Avec des projets plein la tête, l'équipe dynamique et motivée de l'APE tient à remercier les parents

d'élèves bénévoles lors des manifestations, nous avons besoin de vous alors n'hésitez pas à rejoindre l'équipe! Plus on est de fous, plus on rit!



article rédigé par l'association

COMITÉ D'ANIMATION

Après deux jours de préparation intense dans la bonne humeur, la braderie annuelle s'est déroulée le mercredi 1er mai 2024.

Les exposants se sont installés rue de la Source, rue de la Mairie, place de l'église, rue du Stade, dès 6 heures, mais malheureusement sous la pluie.

Malgré les averses dans la matinée, les chineurs étaient présents et non pas manqué de chercher la "bonne affaire" sous les bâches installées par les exposants, que nous remercions d'être venus en dépit d'une météo capricieuse.

Le soleil a toutefois fait son apparition en début d'après-midi, permettant un flux régulier de visiteurs, qui ont pu trouver jouets, jeux vidéo, bibelots, outils et vêtements, et satisfaire les exposants de pouvoir repartir avec quelques euros en poche et des cartons en moins.

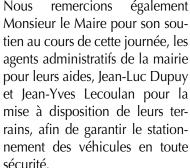
Le temps n'a pas pour autant démotivé les bénévoles qui ont servi galettes-saucisses, frites, sandwichs, boissons chaudes et froides etc... aux visiteurs et exposants et toujours dans une ambiance conviviale.

Nous adressons un Grand Merci à Jean-Claude Aubry,

responsable des services techniques de la commune, pour son activité et sa bonne humeur tout au long de ces quatre jours et bien entendu, aux bénévoles qui sans

leur soutien et leur aide, le vide grenier n'aurait pas lieu!!

remercions également sécurité.



Nous profitions de cet article, pour faire un appel aux personnes qui le souhaiteraient, de nous rejoindre, en donnant un peu de leur temps, en partageant leurs idées et leurs expériences. N'hésitez pas à nous contacter en nous adressant un mail à l'adresse suivante :

animation.saint.guinoux@gmail.com



MARCHONS À SAINT-GUINOUX

Le premier semestre fut attristé par le décès de Jean BACHELOT qui, faisant certainement partie des premiers adhérents de l'association, et appréciait particulièrement notre voyage en groupe ainsi que nos repas de fêtes.

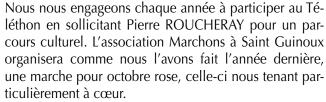
Après notre assemblée générale du mois de janvier, nous avons renforcé le bureau en recrutant trois membres supplémentaires. (Plus de monde, plus d'idées).

Si le nombre d'adhérents se stabilise, nous avons néan-

moins augmenté le nombre de marcheurs car à chaque sortie du mardi, il n'est pas rare d'être une trentaine à randonner.

Et c'est au restaurant que nous avons clôturé le semestre avec notre traditionnel repas de printemps.

Nous préparons notre deuxième semestre en organisant les nombreux parcours de randonnées tout en y intégrant de nouveaux circuits, mais aussi en gardant le cap sur nos objectifs, comme, nos festivités habituelles (journée pique-nique, fête de la randonnée, notre voyage en groupe à la journée, repas tête de veau, etc...).



Une nouveauté aussi, pour médiatiser nos sorties, Marchons à Saint Guinoux fait paraître son programme de

chaque mardi sur le site Facebook « Le petit village Breton ».

A savoir que ce programme apparaît aussi chaque semaine sur Ouest France.

Nous faisons appel principalement aux Guinoléens qui voudraient entrer dans notre association en testant une marche avec nous.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous les renseignements en composant le 06 70 06 23 15, sachant que vous pouvez vous inscrire à n'importe quel moment de l'année. L'adhésion étant d'un montant de 20 euros à l'année.

> lean Luc BEUZIT Président article rédigé par l'association



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - SOLDATS DE FRANCE - SECTION DE SAINT-GUINOUX COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945



Les membres de l'Union Nationale des Combattants, ainsi que Maurice Lamy, Président d'Honneur, Monsieur le Maire et ses conseillers municipaux, se sont réunis avec les porte-drapeaux autour du monument aux morts, pour commémorer l'armistice du 8 mai 1945. Une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre 1939-1945. Après avoir déposé la gerbe de la municipalité et celle de l'UNC, Monsieur le Maire et Monsieur le Président de l'UNC ont prononcé respectivement leur allocution. Cette cérémonie a également été l'occasion de célébrer la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis. Un hommage aux morts pour la France en Indochine a également été rendu, dont le 70ème anniversaire de la fin de la bataille de Diên Biên Phu, était le 7 mai. Une minute de silence a été observée en mémoire de

toutes les victimes de la guerre d'Indochine, et particulièrement en souvenir de Raymond Burgot, ancien membre de l'UNC, qui a combattu en Indochine.

Trois dates commémoratives qui marquent notre histoire de France.

La cérémonie s'est achevée par le chant de « La Marseillaise ».

Un vin d'honneur offert par la municipalité était ensuite servi à la mairie.

Le Président, Auguste Bachelot remercie Monsieur le Maire qui est toujours partie prenante à ces manifestations patriotiques, ainsi que les personnes qui y assistent.

Article rédigé par Auguste Bachelot

GYM À ST GUINOUX - USG GYMNASTIQUE

Durant notre assemblée générale du mois de janvier, nous avons comme d'habitude partagé la galette de rois. Mais cette année, des bougies se sont invitées à ce moment convivial! En effet notre association fête ses 40 ans cette année. Pour l'occasion, la fondatrice de l'association, Mme Chartier, nous a amicalement fait l'honneur d'accepter notre invitation. Nous avons passé un très bon moment rempli de nostalgie.

40 ans plus tard, l'association est toujours présente! La saison 2023-2024 s'est achevée le lundi 24 juin par un repas en toute convivialité. Ce fût une bonne saison pour nos 70 adhérents.

La 41ème saison reprendra le lundi 9 septembre et le jeudi 12 septembre 2024.

Deux cours seront au programme :

un cours de gym dynamique le lundi de 18h30 à 19h30 un cours de gym douce le jeudi de 9h30 à 10h30.

Les cours auront lieu à la salle polyvalente de St-Guinoux et seront animés par notre professeur Sophie.

Pas de compétition dans notre association, chacun va à son rythme dans une ambiance sympathique. Hommes, femmes, enfants (à partir de 10 ans) sont les bienvenus.

La **cotisation annuelle est de 50 €** et inclut les deux séances.

Nous vous y attendons nombreux !!

Pour tous renseignements: 07 62 65 21 40.



DÉTENTE ET PASSION, UNE BELLE ÉQUIPE.

ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS, sur toute distance et quel que soit le dénivelé les membres de l'association soutiennent et motivent leurs amis dans leurs défis individuels et collectifs.

Chacun a fait son programme, sur les six premiers mois 2024, il a été assez chargé.

Nous nous sommes retrouvés nombreux sur une course locale à Cuguen pour un 10 kilomètres, sous une pluie battante, tous nos participants ont donné le meilleur d'euxmêmes, Sab a même fait un podium.

A Cuguen les coureurs reçoivent un panier de légumes, un nouveau défi pour certains... faire une potée.

En individuel, nous avons eu le plaisir du suivre les exploits de Smarty sur le Bretagne Ultra Trail (BUT): 112 kilomètres et de Manu sur l'aventure Volvic Volcanic eXpérience (VVX): 86 kilomètres: deux belles épreuves, un peu longues et sans contracture quand elles sont suivies sur des écrans.

Encore une fois Saint-Guinoux Détente et Passion a très honorablement participé au marathon de Paris, même si un de nos participant s'est préservé pour le VVX.

Pour la Passagère, une course très prisée de 14 kilomètres sur

un superbe parcours entre Dinard à Saint-Malo, il ne fallait pas rater le coche pour s'inscrire.

Les membres de Saint-Guinoux Détente et Passion se sont donnés les moyens de se retrouver en nombre, pour participer à cette épreuve et passer un bon moment ensemble.

Nous avons découvert un autre moyen de se faire mal aux jambes, le Relay... Tourner sur une boucle de 3 kilomètres pendant 6 heures, ça ne fait pas rêver ?

Et bien si !! Nous avions 2 équipes de 4 à Plouër, 2 équipes mixtes et équilibrées, nous



finissons 6^{éme} et 7^{éme} avec 63 kilomètres pour chaque équipe. Ce n'était pas facile, mais nous avons passé une superbe journée et certains (Jean Clair notamment) ont dépassé leur objectif, comme quoi **ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS!**

Le second semestre nous promet plein de belles choses.

NOUVEAU À SAINT-GUINOUX : STUDIO DANSE ÉMERAUDE

L'association Studio Danse Émeraude, qui propose des cours de danse,

jazz et classique depuis 2017, arrive sur la commune dès la rentrée!

Les cours auront lieu le mercredi et le jeudi soir à la salle polyvalente et seront dispensés par Sterenn Dutertre, professeure diplômée d'état.

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram, pour avoir toutes les informations!

Vous pouvez également nous contacter par mail <u>studiodanseemeraude@gmail.com</u> ou par téléphone au 07 44 74 32 24 (Sterenn Dutertre) 06 78 54 73 26 (Céline Jamois)

article rédigé par l'association





OFFICE DES SPORTS MESNIL ET RANCE



Cette année 2024, c'est la commune de Miniac-Morvan qui accueillera la traditionnelle journée « Sport en Famille », le Dimanche 8 Septembre 2024, au stade de Bel Air. Cette organisation de l'Office des Sports Mesnil et Rance, se veut

rassembleuse et s'adresse à toutes les générations des enfants aux seniors.

Le programme est déjà bien avancé (voir flyer et horaires) et propose le matin, des randonnées cyclistes sur route, des randonnées V.T.T., pédestres, avec différents circuits et des distances adaptées à chaque pratique. Pour chaque activité l'inscription est obligatoire mais gratuite, et au retour des activités un pot de

l'amitié est prévu, un petit lot remis aux participants. Le midi vous pouvez pique-niquer sur place : un barbecue sera à disposition, ainsi que des tables et des bancs. Ne pas oublier de prévoir son repas, car nous n'avons

pas de restauration.

L'après-midi à partir de 14 h 15 des jeux sont organisés avec des responsables d'association et les éducateurs du Conseil Départemental. Il faut pour cela constituer des équipes intergénérationnelles de 6 à 8 personnes et essayer de faire un maximum de points pour faire gagner sa commune, son club, sa famille.. Ambiance chaleureuse, bonne humeur sont assurées grâce à votre participation active. Il y a de nombreux habitués qui

vienr nous les re Nous breu:

viennent tous les ans et nous espérons que vous les rejoindrez.

Nous vous attendons nombreux ce dimanche de Septembre et faites vous plaisir en venant avec la



famille, des amis, afin de vous divertir et de passer un dimanche différent de vos habitudes, mais qui vous plaira nous en sommes persuadés. Bel été à toutes et tous

Le président de l'OSMRAlain Bougeard



US GUINOLÉENNE - SECTION FOOT



Forte de sa centaine de licenciés, l'US Guinoléenne marque une nouvelle fois la saison avec à la victoire de l'équipe senior féminine au championnat et à la coupe de district.

Avec un bel état d'esprit, le club compte trois équipes seniors: deux masculines, une féminine ainsi qu'une une école de foot qui permet à 44 « petits guépards » de s'épanouir collectivement.

La relève est en route avec la création de deux sections U12/U13:

Une équipe féminine et une équipe masculine pour la rentrée 2024/2025!

Grâce aux bénévoles, sponsors, donateurs et porteurs de subventions, le club a pu rééditer son traditionnel concours de palets le 8 juin dernier.



Si vous souhaitez rejoindre un club dynamique qui associe sérieux et bonne humeur, n'hésitez pas !!!!

ÉCOLE DE FOOT

U6-U7	Anthony	06 64 87 16 46
U8-U9	David	06 67 78 45 44
U10-U11	Jérémy	06 32 00 28 14
U12-U13	Alexandre	07 77 28 78 17
U12-U13 Féminine	David	06 67 78 45 44

Facebook: https://facebook.com/ecoledefootusg35430

EQUIPES SENIORS

Masculine	Thomas	06 18 96 69 92
Féminine	Soizic	06 88 06 88 97

Facebook: https://facebook.com/usg35430

Président : Baptiste : 06 75 90 83 14



article rédigé par l'association

USG FOOT - TOURNOI DU DIMANCHE 30 JUIN

Ce dimanche 30 Juin, en ce jour d'élections législatives, le tournoi de foot de Saint-Guinoux a réussi un bon score de participation!

Le sport était à la fête! Plus de 400 joueurs et joueuses

se sont affrontés dans une belle ambiance, sportive et amicale. Le trophée a pu être remis en mains propres aux vainqueurs par Mauricette et Jason Costenoble, permettant de faire perdurer l'hommage de ce challenge à Roland Costenoble.

Une belle équipe «Navigli» est repartie avec le trophée, remportant la finale face à Shayo FC qui a mené un beau parcours également.



Le mot de la fin a été donné aux arbitres officiels de ligue, dont 3 ont été mis à l'honneur, foulant les pelouses pour la dernière fois à l'occasion des finales Vainqueurs et Consolante.

> Bravo à Loïc, Christian et Jean-Philippe.

> Le club tient également à remercier tous ceux qui ont pu rendre ce tournoi possible, nos sponsors, nos partenaires (La municipalité de Saint-Guinoux, l'OSMR, le district 35), nos bénévoles qui se sont mobilisé pour que cet évènement soit une réussite., et tous les joueurs et joueuses de la journée!

À l'année prochaine!

article rédigé par l'association

USG FOOT - CONCOURS DE PALETS

39 doublettes se sont réunies au stade le samedi 8 juin, avec des parties de haut niveau. Une belle journée pour nous tous! Les participants sont repartis avec de nombreux lots et le sourire. Nous vous donnons rendez-vous pour un prochain concours en juin 2025.

SOIRÉE SWING

Le samedi 16 mars, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli à Saint-Guinoux, pour la troisième année consécutive, les musiciens, chanteuses et chanteur de la **Compagnie des jazz**.

Ils sont venus à 18 pour nous offrir une soirée sur le thème du swing.

La salle polyvalente, aménagée pour l'occasion en salle de cabaret, a ouvert ses portes à 20h et une centaine de spectateurs ont pu participer à cette soirée chaleureuse et conviviale, offerte par la municipalité. Des couples de danseurs chevronnés et passionnés ont tout de suite investi la piste de danse installée au milieu de la salle, et bon nombre de spectateurs les ont rejoints.

Une buvette ouverte tout au long de la soirée, a permis à tous de se désaltérer, l'intégralité de la recette étant reversée au CCAS de la commune. Cette année encore nous avons pu apprécier l'étendu du répertoire de la Compagnie des Jazz.

Le public est reparti enchanté de cette soirée.

Un grand merci à eux tous et rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain.



SWING GOSPEL

Comme chaque année un stage de gospel a eu lieu le samedi 11 et le dimanche 12 mai 2024 à la salle polyvalente. Soixante-cinq stagiaires ont participé à ce stage et ont été enchantés de vivre ce moment de convivialité, de découvrir les deux frères ensemble, avec un répertoire de leur nouveau projet P3 (gospel - soul - reggae).

Les chefs de Chœur : Emmanuel PI DJOB, Didier LIKENG accompagné de son pianiste Philippe EKOKA

Présentation : Originaires du Cameroun, voici trois musiciens de haut vol, dont les racines et inspirations viennent du Gospel, des musiques africaines et afro-caribéennes, du Jazz et de la Soul.

Un mélange à l'explosivité sereine, patinée par de longues années d'expérience, comme leaders ou comme side-men, en Afrique et en Europe.

Emmanuel PI DJOB: Pi Djob, connu du grand public par sa participation hors du commun à The Voice France Saison 2, a un parcours de créateur et d'éclaireur infatigable. Sa chaleureuse voix rauque a une signature distincte, qui ne laisse personne indifférent, parlant directement aux âmes. Ses instruments d'accompagnement sont la guitare ou plus rarement le piano. Que ce soit en compagnie de l'organiste Rhoda Scott, du Golden Gate Quartet ou du feu Manu Dibango, de la flamenquiste Buika Conchita, du chanteur Tony Chasseur ou du compositeur légendaire Tala André-Marie, Pi n'a de cesse de confronter sa musique à d'autres horizons et univers. Il participe aux arrangements et compositions au sein du PCube Trio.

Philippe EKOKA : Grand pianiste de Jazz et de Gospel devant l'Éternel, Philippe Ekoka est un side-man et



arrangeur élégant et surdoué. La maestria de son jeu a traversé les frontières européennes, après avoir éclos en Afrique.

On le retrouve auprès d'artistes de renommée internationale comme le belgo-congolais Baloji.

Ceux qui connaissent Philippe comme pianiste et claviériste à la casquette et au flegme mutique légendaire, auront la surprise de le découvrir comme vocaliste, exceptionnellement au sein du projet PCube Trio.

Pétis Didier LIKENG : Le nombre d'artistes mondialement connus ou plus modestes, qui ont fait appel à Petis Likeng comme compositeur, arrangeur, réalisateur, directeur artistique, directeur musical est impressionnant, plus de 200 albums de musique réalisées.

Depuis bientôt 30, il est une figure incontournable de la création musicale Belge, Européenne, Afro-Caribéenne et Africaine. Baloji, Zaïko-Langa-Langa, Sam MBende, Zap mama, Lara Fabian, la prestigieuse école ESMUC (Escola Superior de Musica de Catalunya), Université

de Girona, Berklee Valencia Campus, Gospel, Rap, Soul, Afropop... portent la marque de sa voix, de ses arrangements d'orfèvre et de ses qualités de pédagogue. Maître de stage reconnu aux côtés de grands noms de la musique Gospel (Isaac Cates, Hezekiah Walker, Donald Lawrence, Dexter D. Walker, Hans Christian J., Ricky Dillard...).

Excellent bassiste, guitariste et claviériste, ce multi-instrumentiste de talent contribue au PCube Trio comme compositeur et arrangeur. Le répertoire 2024 qui sera l'objet d'un album enregistré en partie en studio et en partie « live », s'intitule **Gospelizing Kingston**.

Un hommage appuyé aux piliers du Reggae jamaïcain avec des arrangements vocaux et instrumentaux originaux, qui en surprendront plus d'un...

Pour rappeler, à ceux qui l'auraient oublié, que Bob Marley, Peter Tosh, Jimmy Cliff, ou Toots Hibbert ont été de solides chanteurs de Gospel dans leur adolescence, et de fins connaisseurs du Blues, du Rythm & Blues, et de la Soul.



Merci à Monsieur Le Maire, les élus de nous accueillir chaque année et de permettre ainsi à la chorale Swing Gospel d'organiser un stage de gospel, chaque année.

Le prochain stage de gospel se déroulera le 5 et 6 Avril 2025

SALON DU LIVRE : RENCONTRES ET DÉDICACES D'AUTEURS À SAINT-GUINOUX



La bibliothèque a organisé son premier salon du livre, dans ses locaux et en extérieur.

Une vingtaine d'auteurs ont été reçus, aux horizons plutôt variés, pour toutes les générations et pour tous les goûts!

Ainsi, les autrices Agnès Arenodo, Marie-Suzanne Jombart et Enia Vlys ont dédicacé leurs albums pour enfants

Pour les grands, avec Gérard Simonin et Gérard Linsolas, c'est le polar qui a été à l'honneur. La science-fiction était représentée avec Léon Samoth, le fantastique avec Elsy Eala et l'aspect historique avec Philippe Mouazan. Bernard Gaillard et Guy Richeux ont apporté, quant à eux, la touche des livres à résonance bretonne.

Les amateurs de romans sentimentaux n'ont pas été en reste avec Pascale Juhel, Gwénaëlle Le Moignic et Marie Bourdon.

Les Poètes Fabi Lemg et Cédric Piaux ont présenté leurs recueils.

Enfin, étaient également présent(e)s des écrivain(e) s dans des veines plus spécifiques, comme Marie Quémener, au roman à deux fins, Richard Decker, Josiane Peres-Aubert avec son ouvrage sur Kant, sans oublier Cécile Puissant avec ses publications à but caritatif et Pascal Delaporte, novelliste.

Des lectures d'extraits ont ponctué le fil de la journée.



80 ANS DE LA LIBERATION - LE 5 AOÛT 2024

Les troupes allemandes occupent notre territoire dès le mois de juin 1940 et y font creuser un canal antichar jusqu'à Saint-Benoit-des-Ondes et y font construire trois blockhaus afin de couper les accès vers la forteresse de Saint-Malo. (Mur de l'Atlantique)

80 ans après, il est important de se souvenir de cet événement.

La bataille commence le **vendredi 4 août 1944** avec la prise de Châteauneuf, véritable ligne de défense qui protège Saint-Malo.

L'Histoire a retenu la date du 17 août pour la fin des combats, avec la libération de Saint-Servan. Mais il faut savoir qu'allemands et américains se sont battus jusqu'au 2 septembre sur l'île de Cézembre.

Le Docteur Paul Aubry qui a publié le livre "La ruée sur Saint-Malo" raconte qu'il fit déplacer plusieurs personnes après la libération, afin de recueillir le maximum de récits. Cet ouvrage est une véritable référence.

Le vendredi 4 août, la 83^{ème} division d'infanterie américaine Thunderbolt, sous les ordres du

Major General Robert Chauncey Macon est à la porte de Saint-Guinoux, mais les marais sont inondés, les allemands guettent du clocher de l'église.

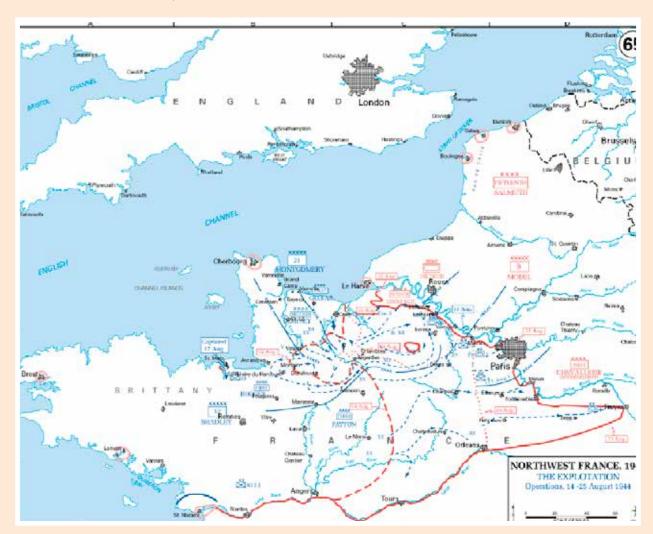
Quelques autos-mitrailleuses empruntent la route de la Baussaine, qui est submergée et ne devient praticable qu'aux "Grandes Mares".

Devant eux, une levée mène au bourg, coupée par trois ponts : un sur le Bief Jean, le second sur un ruisseau (qui sautera la nuit suivante), et le troisième sous Saint-Guinoux.

A l'entrée du bourg, les trois Blockhaus armés de canons, tiennent la levée, le canal et les marais sous leur menace.

Les auto-mitrailleuses passent le premier pont, font deux cents mètres, tirent sur les blockhaus qui ripostent et endommagent plusieurs maisons de la Baussaine, ils font demi-tour et retournent sur Lillemer.

La preuve est faite que la commune de Saint-Guinoux était bien gardée et fut enfin libérée le samedi 5 août.



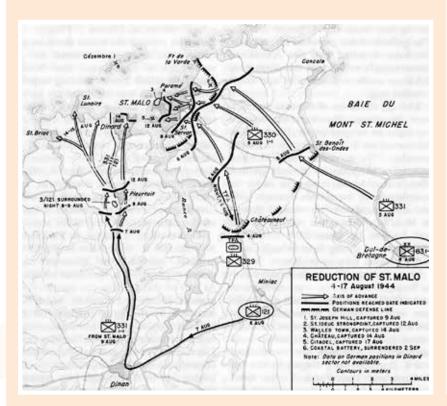


Un de nos concitoyens raconte:

"Le Jeudi 3 Aout au soir, mes parents décident d'aller dormir dans un champ de blé car le Blockhaus qui était dernière chez nous risquait de nous mettre en danger. Le matin à 4 heures, j'entendais les tirs d'obus puis le chant de la Marseillaise."

"Je me souviens bien de cette époque ou passaient les occupants tous les jours sur la place de l'église. Ils étaient là aussi pour le chantier du Canal Antichar, des petits trains ramenaient les tas de terres sur des rails."

Lien vers documentation: https://83rdinfdivdocs.org/ documents/83rd/AAR/AAR 83 AUG1944.pdf





Reprint from The Stars and Stripes, Monday, August 28, 1944

83rd Division Now in France

The 83rd Infantry Division—the outfit that took St. Malo and its fortress "Citadel"—was officially taken off the secret list last night with the announcement that they were fighting in France.

Arriving on the Continent from the rocky, rainy mountains of Wales, the 83rd tasted fire near Carentan and later assisted in the drive east of Perier.

later assisted in the drive east of Perier.

Transferred to the Brittany Peninsula, the 83rd launched the hard-punching drive on St. Malo and Dinard, bottling up 12,000 Germans in one of the most heavily fortified areas of France.

The division's PW cage included remnants of Hitler's paratrooper divisions, SS troops, members of port security battalions, Luftwaffe ground crews and ack-ack personnel from ships in the harbor, fighting as infantry, Russians, Poles and Italian customs men. At St. Malo's Citadei, the 83rd captured Col. Von Aulock, who stated during a truce "I am a German soldier and German soldiers do not surrender."

Euring the 83rd's operations in Brittany and Normandy it has been credited with 12,366 prisoners, of which 984 cleared through medical channels.

Formed Aug. 15, 1942, at Camp Attachmed and the distriction was held.

channels.

Formed Aug. 15, 1942, at Camp Atterbury, Ind., the division's men half from 47 States and Alaska and Hawaii. Most of the "83rd Thundering Herd"—as it calls itself—are from Minnesota, Michigan, Ohio, Indiana, Illinois, Tennessee and Kentucky.

Lucky.

Later part of the division went to Camp Breckinridge, Ky., while the rest of the men trained in California. The 83rd salled from New York and until its arrival on the Continent trained in Wales.

PROJET PHOTOGRAPHIE DES CLASSES DE CP ET CE1

L'éducation à la photographie et à l'image est devenue de plus en plus nécessaire car les enfants d'aujourd'hui vivent dans un monde saturé d'images et sont familiers de la «photo» de plus en plus tôt.

En revanche, très peu d'élèves ont abordé la dimension artistique de la photographie et quelques-uns de ses codes : sa fabrication, son utilisation, la distinction entre images réelles et virtuelles...

À l'heure où le multimédia, l'hybridation des pratiques et la puissance des réseaux de partage des images réinventent le statut de la photographie, la place de la culture visuelle et d'une pratique réfléchie de l'image fixe est aujourd'hui plus que justifiée dans les apprentissages et la culture des jeunes élèves.

Ainsi, cette année, le projet en art des cinq classes d'élémentaire de l'école ont choisi d'aborder la photographie.

Les classes de CP et CE1 ont proposé une exposition de photographies à la manière du photographe français mondialement connu JR et de son outil de communication "Inside Out Project".

Explications de Inside Out project

Lorsque l'artiste JR reçoit le TED Prize le 2 mars 2011, il pose la question : "L'art peut-il changer le monde ?". S'inspirant de sa propre pratique artistique, le photographe et réalisateur JR lance Inside Out : un projet d'art participatif, qui aide les individus et les communautés du monde entier à faire passer un message en affichant leurs portraits en noir et blanc dans la rue. Chaque «Action» menée fait ainsi résonner les voix des participants à travers le monde, permettant d'initier des conversations et de créer des passerelles entre les différentes communautés.

Le thème de nos photos était « Quand les livres nous rassemblent. Quand les livres nous rendent libres » afin de promouvoir l'intérêt de la lecture et l'importance de nos affects face aux livres.

Les objectifs principaux de ce projet étaient :

- de travailler autour de l'importance de la lecture et de la relation intime que chacun peut avoir avec les livres.
- de sensibiliser les élèves à l'image et à l'analyse des images et de les initier à la photographie afin qu'ils réalisent des portraits ou autoportraits réalisés en noir et blanc.
- de travailler en partenariat avec les familles. Celles-ci se sont prêtées au jeu de prendre des photos de famille réunies autour d'un livre fédérateur de leur histoire familiale.

Le projet s'est déroulé en cinq temps :

1. Un travail en classe, d'analyse des œuvres photographiques et un travail de prise de vue par les élèves (essais-erreurs pour améliorer les photos prises)





2 Le visionnage du film Visages Villages réalisé par JR et Agnès Varda. Les élèves ont adoré!

Jun travail en partenariat avec les familles qui ont joué le jeu de se prendre en photo avec un livre important ou symbolique dans leur famille. Ce partage de photos a fait le bonheur des enseignants!

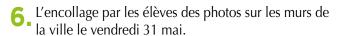




L'impression en format XXL de quelques photos prises à l'école et à la maison. Nous remercions d'ailleurs la municipalité d'avoir alloué un budget spécifique pour ce projet afin de louer l'imprimante XXL qui a permis l'impression d'une centaine de photos en format 90x130 cm !



L'intervention de Gilles LEIMDORFER, photographe professionnel parisien travaillant à l'AFP, Géo ou encore le Times qui est venu en classe présenter son métier.





Une partie des œuvres photographiques réalisées par les enfants en classe ou par leur famille à la maison et encollées le 31 mai sont donc exposées dans la ville, le parc, la bibliothèque et l'école.

Une exposition mêlant photos encadrées et poésies est également visible jusqu'à la fin du mois de juin à la bibliothèque Les mille et un livres.

Les élèves de CP et CE1 ainsi que leurs enseignants tiennent à remercier Lucie Trouillard et les bénévoles de la bibliothèque, ainsi que les familles pour leur aide et contribution au projet.





SORTIE MUSEE DES BEAUX ARTS CLASSES DE CP, CE1 et CE2

Le mardi 4 juin 2024, les élèves de CP, CE1 et CE2 sont allés au musée des Beaux-Arts de Rennes.

Les élèves de CP et CE1 ont pu pénétrer dans le "Cabinet de Curiosités" du marquis de Robien. Le marquis de Robien était un magistrat, historien, naturaliste et collectionneur d'art français, conseiller au Parlement de Bretagne sous Louis XV.

Sa collection est d'un éclectisme complet : on y trouve les objets les plus divers, les plus antiques ou les plus

exotiques – ce qui permet de constituer une vaste histoire des civilisations.

Ils ont d'abord fait une visite guidée de cette étonnante pièce réunissant objets d'art et objets scientifiques. Il est notamment possible d'y voir des croquis rares de Léonard de Vinci. Puis, ils ont réalisé un atelier artistique pour créer leur propre objet en argile, digne d'un cabinet de curiosités.

Les élèves de CE2 ont, quant à eux, réalisé une visite guidée sur le thème « Traverser les siècles ». Les élèves ont alors découvert la collection des peintures du musée à travers l'évolution des thèmes et techniques picturales du 14ème siècle au 21ème siècle.

L'accent a été mis, lors de cette visite, sur la mythologie dans les œuvres d'art – thème travaillé tout au long de leur année scolaire à travers notamment l'œuvre littéraire "Le feuilleton d'Hermès". Ils ont ensuite réalisé un rallye photos préparé par leur enseignante au sein du parc du Thabor.

Les 3 classes se sont enfin réunies au parc du Thabor afin de pique-niquer tous ensemble et profiter des rayons de soleil lors de petits jeux extérieurs.

Encore une fois, la sortie au musée des Beaux-Arts de Rennes est un prétexte. L'objectif des enseignants est toujours de **susciter l'intérêt pour l'art**, pour faire le lien

entre la pratique faite en classe, l'art et les artistes.

Les visites au musée permettent d'inscrire l'enfant dans une culture avec ses références, ses codes mais aussi et surtout de s'ouvrir et découvrir d'autres cultures et de faire des rencontres directes avec les œuvres d'art.

Pour information : L'accès au musée des Beaux-Arts de Rennes est entièrement gratuit, pour les

grands comme pour les petits! N'hésitez-pas à y aller en famille!

Le jeudi 4 juillet, les classes de CP, CE1 et CE2 repartent pour une nouvelle sortie avec un objectif plus scientifique : ils iront au Planétarium et dans le Labo de Merlin pour un atelier scientifique sur le thème de l'air.

Tous les élèves remercient l'APE qui a rendu possible ces deux sorties culturelles ! **Bravo à tous !**



Le 3 juin, les élèves de Grande Section sont partis à la rencontre de la légende du Roi Arthur aux jardins de Brocéliande.

Après une balade le matin à travers le Parc, les sens en éveil, ils ont pu écouter dans un premier temps l'histoire des chevaliers de la table ronde, puis, partir à l'aventure avec Arthur sur leur licorne magique entre les arbres. C'est avec une grande émotion qu'ils ont traversé le territoire de l'horrible fée Morgan, habité par d'énormes araignées. Ils ont également vu un chaudron rempli de bave d'escargots.

Après une belle dose d'aventures le retour dans le car fut bien silencieux.







Bulletin municipal de Saint-Guinoux - page 20

INTERVENANTS SPORTIFS

Dans le cadre des Jeux Olympiques, es classes de GS, CM1 et CM2 ont bénéficié de plusieurs activités sportives :

Escrime avec Mme PERRIGAULT, maître d'armes à Saint-Malo.

Break Dance avec la compagnie Primitif **Biathlon Laser Run** avec M. Samuel TESSIER

de Horizon Sport Loisirs

Tir à l'arc avec Mme Michèle Deloraine

Au cours de ces séances ils ont pu travailler la précision du geste sportif.







MINI OLYMPIADES A SAINT GUINOUX

Les classes de GS et CP des écoles de Plerguer, Miniac, Saint Guinoux et la Gentillerie (Saint-Malo) se sont données rendez-vous ce lundi 3 juin à l'occasion de Mini-Olympiades sur le Stade Municipal de Saint-Guinoux.

Cette rencontre a débuté par une cérémonie d'ouverture où les élèves revêtus des couleurs olympiques ont fait leur entrée sous les yeux de Mme Lefort-Oger, Inspectrice de la Circonscription de Saint-Malo Pays Malouin. Chaque groupe de couleur représentant un continent.

Voyage musical survolant les continents, en partant de l'hymne européen, se sont enchaînées plusieurs musiques des différents continents mettant en scène des anneaux en rotation.

A 10 H 20, le drapeau Olympique suivi de la flamme faisaient leur apparition entre les mains d'un jeune élève. Au programme, des ateliers faisant appel aux activités principales motrices : la course, le saut et le lancer ont rythmé la matinée.



Les élèves tout au long de cette matinée furent portés par la devise olympique : "Plus vite, plus haut, plus fort".

Des jeux collectifs ont également été proposées afin de renforcer l'esprit d'équipe et de mettre en avant les valeurs olympiques primordiales : l'amitié, le respect et l'excellence.

Les élèves de CM des écoles de Plerguer et Saint Guinoux ont également joué un rôle dans ces mini Olympiades, car ils ont eu la lourde tâche d'animer les différents ateliers aidés par des adultes.

Après deux heures d'activités intenses, Monsieur Pascal Simon, Maire de la commune avec l'aide de Madame Anne-Marie Beaufeu, adjointe en charge des Affaires

scolaires ont procédé à la remise des médailles, en précisant que l'important était avant tout de participer.

Les élèves de GS de Saint-Guinoux ont remporté la première place, suivis de Plerguer, la Gentillerie (Saint-Malo) et Miniac-Morvan. Pour clôturer ces mini-olympiades, les élèves

ont présenté des danses et des chants.

L'après-midi, les élèves de CM des écoles de Saint-Guinoux et de Plerguer ont à leur tour fait le spectacle, en déployant leurs performances sportives lors de différentes activités.

Tous les élèves sont repartis avec une médaille, confectionnée par un élève d'une des écoles. Ce fut l'occasion de déployer leurs talents artistiques.

Cet événement organisé



par l'Ecole de Saint-Guinoux, a été le fruit d'une riche collaboration entre la municipalité, les enseignants des écoles concernées et des conseillers pédagogiques.

Madame Sylvie Jourda, Directrice de l'école de Saint-Guinoux, remercie la communauté de communes de Saint-Malo Agglomération, qui a pris en charge les frais de transport des élèves, les nombreux parents bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cet événement et le magasin Proxi de Saint Guinoux qui a offert le goûter aux élèves.









	UILLET		AOÛT	SEI	PTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	JANV	IER 2025
1 L	Thierry	1 J ₀₁	Alphonse	1 D	Gilles	1 M	Thérèse de l'E. J.	1 V	Toussaint	1 D	 Florence 	1 M reportée	Jour de l'a
2 M	Martinien	2 V 0	Julien Eymard	2 L	Ingrid	2 M	 Léger 	2 S	Défunts	2 L	Viviane	2 J 1	Basi
3 M	Thomas	3 S	Lydie	3 M	 Grégoire 	3 J // ∩	Gérard	3 D	Hubert	3 M	François Xavier	3 V	Geneviè
4 J 27	Florent	4 D	J-M Vianney	4 M	Rosalie	4 V 40	François d'Assise	4 L	Charles	4 M	Barbara	4 S	Odile
5 V Z/	Antoine	5 L	Abel	5 J 26	Raïssa	5 S	Fleur	5 M	Sylvie	5 J	Gérald	5 D	Edoua
6 S	 Mariette 	6 M	Transfiguration	6 A 20	Bertrand	6 D	Bruno	6 M	Bertille	6 V	Nicolas	6 L	Mélai
7 D	Raoul	7 M	Gaétan	7 S	Reine	7 L	Serge	7 J	Carine	7 S	Ambroise	7 M	◆ Raymo
8 L	Thibault	8 J 22	Dominique	8 D	Nativité	8 M	Pélagie	8 V ⁴	duting	8 D	¶ Imm. Conception	8 M	Luci
9 M	Amandine	9 V 3Z	Amour	9 L	Alain	9 M	Denis	9 S	◆ Théodore	9 L	Pierre Fourier	9 J	A
10 M	Ulrich	10 S	Laurent	10 M	Inès	10 J //1	● Ghislain	10 D	Léon	10 M	Romaric	10 V —	Guillaur
11 J 20	Benoît	11 D	Claire	11 M		11 V	Firmin	11 L	Armistice 1918	11 M	Daniel	11 S	Pauli
12 V 20	Olivier	12 L	◆ Clarisse	12 J 27	Apollinaire	12 S	Wilfried	12 M	Christian	12 J	J-F de Chantal	12 D	Tatia
13 S	Henri et Joël	13 M	Hippolyte	13 V 07	Aimé	13 D	Géraud	13 M	Brice	13 V	Lucie	13 L	O Yve
14 D	¶ Fête Nationale	14 M	Evrard	14 S	Croix Glorieuse	14 L	Juste	14 J 4		14 S	Odile	14 M	Ni
15 L	Donald	15 J	Assomption	15 D	Roland	15 M	Thérèse d'Avila	15 V 🕕		15 D	O Ninon	15 M	Ré
16 M	N-D de Mt Carmel	10 V	Armel	16 L	Édith	16 M 101	Edwige	16 S 🕕		16 L	Alice	16 J	Mar
17 M	Charlotte	17 S	Hyacinthe	17 M	Renaud	17 J 110	47 O Baudoin	17 D 🕡		17 M	Gaël	17 V	Roseli
18 J 29	Frédéric	18 D	Hélène	18 M 110	O Nadège	18 V 112	Luc	18 L	Aude	18 M	Gatien	18 S	Pris
13 V	Arsène	19 L	O Jean Eudes	19 J 115	Émilie	19 S III	René	19 M	Tanguy	19 J	Urbain	19 D	Mari
20 S	Marina	20 M 101	Bernard	20 V 114	Davy	20 D 103	Adeline	20 M	Edmond	20 V	Théophile	20 L	Sébasti
21 D	O Victor	21 M 107	Christophe	21 S 107	Matthieu	21 L	Céline	21 J	Présence de Marie	21 S	Hiver	21 M	▶ Agn
22 L	Marie Madeleine	22 J 108	4 Fabrice	22 D	Maurice	22 M	Elodie	22 V	Cécile	22 D	Franç. Xavière	22 M	Vince
23 M	Brigitte	23 V 104	Rose de Lima	23 L	Automne	23 M	Jean de Capistran	23 S	▶ Clément	23 L	Armand	23 J	Barna
24 M	Christine	24 S	Barthélémy	24 M	▶ Thècle	24 J 43	▶ Florentin	24 D	Flora	24 M	Adèle	24 V	Franç, de Sal
25 J 26 V 30	Jacques	25 D	Louis	25 M	Hermann	25 V	Crépin	25 L	Catherine	25 M [F		25 S	Conv. de Pa
25 V 00	Anne et Joachin	26 L 27 M	▶ Natacha	26 J 27 V 39	Côme et Damien	26 S 27 D	Dimitri Émeline	26 M	Delphine Sévrin	26 J 27 V	Étienne	26 D	Pau
27 S 28 D	Nathalie		Monique	27 V 28 S	Vincent de Paul	27 D 28 L		27 M		27 V		27 L 28 M	Angè
28 D 29 L	Samson Marthe	28 M 29 J	Augustin Sabine	28 S 29 D	Venceslas Michel	28 L 29 M	Jude Narcisse	28 J 29 V	J. de la Marche Saturnin	28 S 29 D	Innocents David	28 M 29 M	Thomas d'Aqu
30 M	Juliette	30 v 35	Fiacre	30 L	Jérôme	30 M	Bienvenue	30 S	André	30 L	● Roger	30 J _	Marti
31 M	Ignace de Loyola	31 S	Aristide	30 L	Jeronie	31 J 44	Quentin	30 3	Allule	31 M	Sylvestre	31 V	Marcel

LE COMPOSTAGE

En recyclant les déchets naturels de votre jardin et de votre maison et en les mélangeant à vos déchets verts, vous pourrez profiter d'un engrais naturel, très riche et gratuit, pour alimenter votre jardin/vos plantations.

Les avantages :

- Réduit les ordures ménagères. Il permet non seulement de recycler vos déchets verts mais aussi tous vos déchets ménagers fermentescibles (épluchures de légumes, marc de café ou de thé, papiers et petits cartons souillés, cendres de feu de bois ...)
- Réduit les mauvaises odeurs dans la poubelle
- Est un engrais naturel
- A un intérêt pédagogique pour les enfants
- Réduit les déplacements à la déchèterie
- Permet un démarche éco-citoyenne

Pour une mise à disposition d'un composteur vous pouvez contactez Saint-Malo Agglomération en appelant le 02 23 15 10 85



DIGUES ET MARAIS: RANDONNÉE

Les élus de l'Association Syndicale des Digues et Marais sont ravis que la première édition de la RANDONNÉE organisée dans le marais le 20 avril 2024 fut un SUCCÈS et remercient grandement toutes les personnes et associations locales qui ont participé à l'organisation et aussi contribué à cette belle réussite.

Nous vous indiquons d'ores et déjà d'une prochaine randonnée en 2025!

TRAVAUX:

Nous vous informons que les travaux de broyage et de curage démarrent dès la mi-juin.

RAGONDINS:

Nous vous informons d'une deuxième session de formation au piégeage des ragondins en septembre 2024. Si vous êtes intéressés, veuillez prendre contact avec Aurore, l'inscription est gratuite.

Nous vous rappelons que vous pouvez prendre contact avec les représentants de l'association dans votre commune : Madame Hélène BREBANT et Monsieur Jean-Luc DUPUY.

Pour toutes informations, nous sommes joignables



les lundi mardi jeudi et vendredi de 9h00 à 16h00 au 02.99.48.36.33 ou par mel à bureau@diguesetmarais. com ou via le site internet https://diguesetmarais.com Bel été à toutes et tous, L'équipe des Digues et Marais.

CENTRE ÉQUESTRE SAINT-GUINOUX LES ÉCURIES FOURNIER-LAROQUE

Suite aux championnats de Bretagne d'équitation qui se sont déroulés à Pontivy du 3 au 5 mai 2024, les écuries FOURNIER-LAROQUE (Centre équestre de la Ville Aubert) ont réalisé de très belles prestations et ont remporté le 1^{er} prix du meilleur club de Bretagne 2024. Aussi, une des cavalières a remporté la médaille de bronze.







ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) réalise de **juillet 2024 à mars 2025**, une enquête sur le thème des conditions de travail et risques psychosociaux, conçue par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des Statistiques (Dares) du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités.

Cette enquête est essentielle pour obtenir une description précise du travail, de ses conditions et des risques professionnels sous divers angles, tels que les horaires, le télétravail, les discriminations et le harcèlement, la pénibilité et la santé au travail. Elle est reconnue d'intérêt général par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Dans notre commue, des ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'Insee, Madame Emmanuelle VAN DEUREN, chargée de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Vous serez prévenus individuellement par lettre. Lors de sa visite à votre domicile, elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.





Saint-Guinoux

EU D'ARTIES

Samedi 20 Juillet 2024

Buvette tenue par le comité d'animation à partir de 21h30 heures

Tir du feu vers 23 heures

Terrains des sports, rue du Stade